



ASSURANCE ET MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX



OBJECTIFS VISÉS

- Identifier et recueillir les besoins en couverture des risques environnementaux.
- Analyser et évaluer les risques assurantiels (nature, qualité, vulnérabilité).
- Maîtriser les cadres réglementaires, les responsabilités et les solutions assurantielles adaptées.

PUBLIC

Chargés de clientèle, agents généraux, courtiers. Souscripteurs RC et spécialistes en environnement.

PRÉREQUIS

Expérience en souscription RC des entreprises ou gestion des sinistres RC.

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser la gestion et la couverture des risques environnementaux en responsabilité civile.

FORMATEURS

Cette formation est animée par un , formateur expert de Venus Consulting.

TARIF :

A partir de 1400 € HT

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PROGRAMME

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RESPONSABILITÉS DES EXPLOITANTS

- Analyse des règles françaises applicables en matière d'environnement.
- Bases législatives (Charte de l'environnement, Code de l'environnement).
- Fonctionnement des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et impact sur l'assurabilité.
- Responsabilités des exploitants et transfert des risques vers l'assurance.

2. SOUSCRIPTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- Objectifs et limites de l'analyse des risques environnementaux.
- Principes et outils d'analyse :
 - Dossiers techniques, rapports d'expertise, visites sur site.
 - Utilisation de référentiels et procédures générales d'évaluation.

3. PRODUITS D'ASSURANCE POUR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- Organisation du marché français de l'assurance environnementale.
- Garanties spécifiques en fonction des risques :
 - Exploitation de sites industriels ou commerciaux.
 - Activités professionnelles à risques.
- Cadres assurantiels adaptés aux différentes typologies d'entreprises.

4. TECHNIQUES DE DÉPOLLUTION ET MÉTHODES D'ANALYSE

- Identification des formes de pollution et leurs modes de propagation (sols, eaux, air).
- Méthodes de dépollution et réhabilitation :
 - Techniques pour les sols et les eaux.
 - Diagnostic et contenu des expertises techniques.
- Évaluation des risques environnementaux et prévention.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

